

Image not found or type unknown



DROITS DE SUCCESSION SUR LES PIÈCES DE MONNAIE

Par **titi2365**, le 11/04/2015 à 11:52

Bonjour.

Je voudrais savoir si il y a des droits de succession sur une collection de pièces de monnaie (des pièces en francs, des coffrets en francs : ce sont des monnaies du 20 ème siècle).

Merci pour votre réponse.

Par **domat**, le 11/04/2015 à 13:18

bjr,

il existe des droits de successions sur les valeurs immobilières et sur les valeurs mobilières dont fait partie une collection.

cdt

Par **titi2365**, le 11/04/2015 à 18:20

Re-bonjour

Pourriez-vous m'indiquer comment obtenir des informations (si il y a une référence à un article de loi) plus précises sur le montant ou les pourcentages des droits de succession sur la collection de pièces de monnaie ?

Merci pour votre réponse.

Par **domat**, le 11/04/2015 à 20:10

je ne pense pas qu'il existe des droits particuliers sur les collections de pièces de monnaies postérieurs à l'année 1800.

vous pouvez consulter ce lien:

<http://www.achat-or-et-argent.fr/numismatique/avantages-fiscaux-des-pieces-numismatiques>

Par **titi2365**, le 11/04/2015 à 21:27

Merci pour votre réponse et bon week-end